Verdun : Intrusion islamiste au carmel, 2 hommes ont prié en arabe pendant les Vêpres et appelé les sœurs à se convertir à l'Islam (Màj)

17/11/2017 à 23h40

17/11/2017

Verdun : deux musulmans poursuivis pour des propos violents dans un couvent

Deux hommes de confession musulmane seront jugés en avril à Verdun pour avoir perturbé un office dans un couvent catholique en exhortant des religieuses à se convertir à l'islam. Le parquet a exclu cependant tout lien avec une "cause terroriste". Les deux hommes âgés d'une trentaine d'années comparaîtront le 28 avril devant le tribunal correctionnel de Verdun pour "violences volontaires aggravées" à l'encontre des religieuses, a indiqué dans un communiqué le procureur de Verdun, Guillaume Dupont, confirmant une information de L'Est républicain. "Il n'y a aucun lien avec une cause terroriste", a précisé le magistrat.

Ils se mettent à prier en arabe. En l'occurrence, les dix sœurs de la communauté religieuse n'ont pas été violentées physiquement, mais ont été très "troublées" par cette intrusion, a précisé l'évêque de Verdun, Jean-Paul Gusching. Selon le prélat, qui a recueilli leur témoignage, deux hommes se sont présentés à l'accueil du carmel le 10 novembre vers 17H et, après une brève discussion avec une carmélite, ont demandé à l'accompagner à la chapelle pour l'office. "Ce qui a

été un peu violent, c'est qu'ils se sont mis à prier en arabe pendant que les sœurs priaient les vêpres", a rapporté l'évêque.

Il écrit "Allah Akbar" sur le livre d'or du carmel. "Ils leur ont dit qu'ils étaient 'des annonciateurs' et 'si vous ne vous convertissez pas, vous irez en enfer'. C'est de la violence", a-t-il ajouté. Avant de partir "en remerciant la soeur de son accueil", l'un deux a écrit "Allah Akbar" sur le livre d'or du carmel, a poursuivi Mgr Gusching. Les deux hommes ont été interpellés le lendemain, déférés au parquet à l'issue de leur garde à vue puis placés sous contrôle judiciaire, selon Guillaume Dupont. Ils encourent trois ans de prison et 45.000 euros d'amende.

16/11/2017

Les faits se déroulent au moment de l'office de Vêpres, lorsque deux individus d'une trentaine d'années, barbus et vêtus normalement, pénètrent dans le Carmel de Verdun.

Après avoir discuté avec la sœur présente à l'accueil, cette dernière leur a dit que l'office allait commencer. « Ils lui ont demandé s'ils pouvaient aller dans la chapelle », poursuit l'évêque. « Elle a dit oui ». **Une fois dans la chapelle, « ils ont prié en arabe pendant les Vêpres », souligne Mgr Gusching. « Ils se sont présentés comme des annonciateurs et leur ont dit : si vous ne vous convertissez pas, vous irez en enfer ».**

Dans un communiqué, Guillaume Dupont, procureur de la République de Verdun expliquait qu'à l'issue de l'office, l'un des deux hommes « aurait rédigé les mots « Allah Akbar » sur le livre d'or de l'église ». […]

les deux individus, qui ne seraient pas originaires du secteur, ont été interpellés à Verdun le 11 novembre et placés en garde à vue dans les locaux du commissariat. « À l'issue de celle-ci, ils ont été déférés devant le procureur de la République de Verdun, le 13 novembre 2017, puis placés sous contrôle judiciaire par le Juge des libertés et de la détention » […]

L'Est Républicain